ÉGLISE CATHOLIQUE EN CHARENTE
Diocèse d'Angoulême

Denier de l'Eglise : la Conférence des évêques de France (CEF) lance une campagne d'appel aux dons inédite

Face à une inflation très élevée (+10% sur 2022 et 2023) qui impacte fortement la situation économique de nombreux diocèses, en particulier ruraux ou de moins de 500 000 habitants, la Conférence des évêques de France lance, à partir du 14 décembre prochain, une campagne inédite d'appel aux dons de fin d'année.

Déclinée tant dans les médias généralistes que confessionnels, sur le web – réseaux sociaux notamment -, en presse écrite, à la radio, et **pour la première fois à la télévision et dans de nombreuses gares en France, cette campagne de communication se déploiera plus spécifiquement du 22 au 31 décembre**, la dernière semaine du calendrier civil enregistrant chaque année les plus importants pics de dons.

« Nous avons souhaité cette année renouveler cette campagne publicitaire lancée par la CEF il y a 5 ans [i.e. : votée en novembre 2017 par les évêques], en recentrant notre message sur ce que l'on appelle les trois « vertus théologales », au cœur de l'ADN chrétien : la Foi, l'Espérance et la Charité » a déclaré Diane Pilotaz, Secrétaire générale adjointe en charge de la communication, et porte-parole de la CEF. *« Il nous paraissait également important de donner à voir concrètement ce à quoi servent les dons que font les gens : la célébration des messes et des sacrements, les milliers d'actions de solidarité menées chaque jour sur le terrain, notamment en hiver à travers les maraudes par exemple, partout en France, par des prêtres et laïcs, salariés ou bénévoles. Et de rendre hommage, aussi, à toutes ces personnes qui s'engagent au quotidien ».*

L'objectif de cette campagne ? Remercier à la fois tous les Français, catholiques ou non, qui ont cette année encore – et plus nombreux que l'an dernier – fait un don à l'Eglise ; **et rappeler** à ceux qui le souhaiteraient, mais ne l'auraient pas encore fait, **qu'ils peuvent verser une contribution jusqu'au 31 décembre minuit sur le site** : donner.catholique.fr

Car l'Eglise catholique en France ne reçoit ni subvention du Vatican, ni subvention ou aides financières de l'Etat. **Elle vit donc exclusivement des dons des fidèles**, qui lui servent à financer toutes ses dépenses, parmi lesquelles : les traitements des prêtres, les salaires des laïcs travaillant dans les diocèses et les paroisses, les frais de fonctionnement des paroisses (i.e. : chauffage et électricité des églises notamment, activités type cours de catéchisme etc.), mais aussi ses missions de solidarité envers les plus fragiles.

Ses 4 principales ressources sont les dons courants, qui se répartissent pour moitié entre :

- Le **denier** (et campagnes d'appels aux dons thématiques, type JMJ).
- Les **3 ressources liées à la liturgie** :
  - La **quête**, versée lors de la messe.
  - L'**offrande de messe**, versée par les fidèles demandant qu'une messe soit célébrée pour une intention particulière, en souvenir d'un défunt par exemple.
  - Et le **casuel**, également appelé « offrande du passage », un don fait par les gens qui demandent à l'Eglise de l'accompagner dans des moments-clés de leur vie (i.e. : baptêmes, mariages, funérailles).

Vos dons à l'Eglise sont un élan de Fraternité. Merci !
Conférence des évêques de France
le Denier
donner.catholique.fr
L'Eglise ne vit que de dons.

Vos dons à l'Eglise
sont un acte de Foi.
Merci !
Conférence
des évêques
de France
Le Denier
donner.catholique.fr
L'Eglise ne vit que de dons.

Vos dons à l'Eglise sont
un signe d'Espérance.
Merci !
Conférence
des évêques
de France
le Denier
donner.catholique.fr
L'Eglise ne vit que de dons.

©2025 - Diocèse d'Angoulême - 30/07/2025 -
https://charente.catholique.fr/actualites/denier-de-leglise-la-conference-des-eveques-de-france-cef-lance-une-campagne-dappel-aux